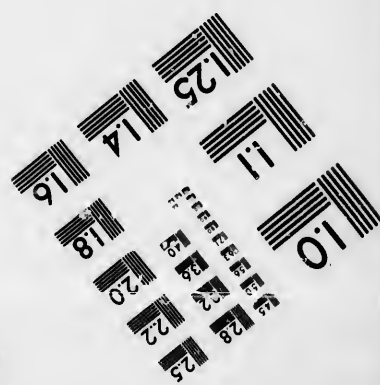
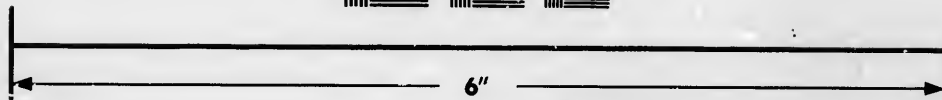
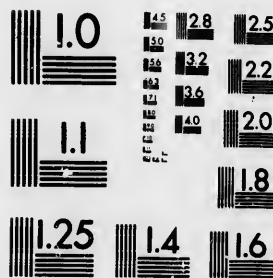


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

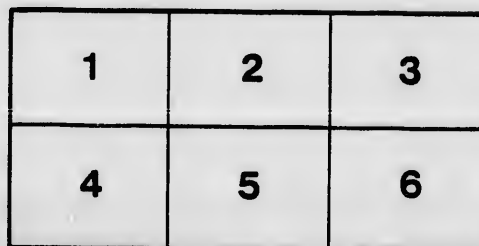
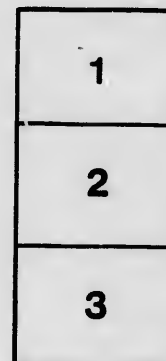
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par la première page et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

CIRCULAIRE
DE MONSEIGNEUR J. C. PRINCE,
AU CLERGE DE SON DIOCESE.

ST.-HYACINTHE, 22 AOUT 1853.

Monsieur,

Comme les affaires de notre dernière Assemblée sont pratiques et pressantes, je me hâte de vous en envoyer le Procès-Verbal, comme suit :

Le seize du présent mois, conformément à l'invitation que je vous en avais faite, dans ma Circulaire du 28 juillet dernier, se sont réunis avec moi, dans le principal salon du vieux Collège, Messires Ed. Crevier et J. S. Raymond, VV. GG., et MM. Jos. Crevier, J. A. Boisverd, H. L. Girouard, F. X. Brunet, L. B. Brien, E. Birs, J. B. Dupuy, J. Beauregard, L. M. Archambault, P. A. Sylvestre, P. J. Crevier, P. Dufresne, I. Gravel, F. Tétreau, B. J. Leclair, S. C. Hotte, J. A. Provençal, I. H. Noisieux, F. X. Caisse, B. McGauran, H. Bienvenu, I. Desnoyers, J. Z. Resther, O. Pelletier, N. Hardy, T. St. Aubin, J. Quin, W. Fitzgerald, G. L. Chevrefils, Curés, Missionnaires et Prêtres de ce Diocèse.

Après les invocations adressées au St. Esprit, à la Ste. Vierge et à St. Hyacinthe, nous avons délibéré, successivement, sur les trois sujets indiqués dans la Circulaire de convocation.

I. Pour nous éclairer sur la question de l'*Assurance Mutuelle des Fabriques contre le Feu*, nous avons lu l'Acte de la dernière session du Parlement Provincial qui incorpore les Fabriques des quatre Diocèses du Bas-Canada, à cette fin; puis, ayant pris connaissance de la Circulaire de Mgr. l'Evêque de Montréal, en date du 13 juillet dernier, qui convoque une Assemblée de Délégués des diverses Fabriques, au Collège de Montréal, pour le 2 septembre prochain, à 9 heures du matin; nous avons concouru dans ce projet, et nous avons engagé, comme j'engage par la présente, MM. les Curés du Diocèse de St. Hyacinthe, à consulter leurs paroissiens sur l'à-propos d'assurer les édifices appartenant à leur Fabrique, et par suite à nommer, dans une assemblée régulière, un Procureur autorisé à les représenter dans l'Assemblée Générale des Procureurs fabricaux, et à y porter une somme de £1 0 0, pour subvenir aux premiers frais d'organisation de la Société.

II. A la question du site à choisir pour y placer définitivement tout l'Etablissement-Episcopal, on proposa, (en sus du terrain offert gratuitement par Messire le Grand-Vicaire Crevier, sur sa propriété de Providence, et que, pour des raisons majeures, on ne put accepter,) deux autres terrains à acquérir : l'un, celui du Manoir de Mr. L. A. Dessaulles, comprenant 16 emplacements, pour le prix de £2,500, avec le don de 12 autres emplacements y contigus ; le second, tous les emplacements du vieux Collège de St. Hyacinthe, formant une superficie d'un tiers au moins plus considérable que le précédent, en y comprenant deux emplacements à acquérir de J. Fraser, écr. Ce dernier terrain ayant été jugé beaucoup plus convenable, et les Messieurs de la Corporation du Séminaire le mettant à la disposition de l'Evêque, pour qu'il en fixât lui-même les conditions d'acquisition, l'Assemblée le préféra, à l'unanimité ; et sur la suggestion du plus grand nombre des Prêtres présents, l'Evêque en détermina le prix au montant total de la souscription du Clergé, jusqu'à la concurrence de £2,000, s'il lui est possible de les réaliser.

En conclusion de cette affaire, Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe proposa le projet d'y construire une Eglise Cathédrale, suivant les conditions énoncées dans la Lettre Pastorale ci-jointe. Ce projet fut diversement envisagé ; puis, finalement agréé, comme celui qui présentait le moins d'inconvénients. Sa Grandeur annonça alors l'intention qu'Elle avait de se loger, provisoirement, au nouveau Collège, en attendant la conclusion des affaires, et afin d'y vivre plus économiquement.

III. Sur le dernier article mentionné dans la Circulaire, l'Assemblée adopta, unanimement, le Règlement déjà imprimé de la Caisse Diocésaine, et fit, par acclamation, les nominations suivantes :

Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe,	<i>Président du Bureau.</i>
Messire J. S. Raymond, V. G.,	<i>Vice-Président.</i>
Mr. P. Dufresne,	<i>Secrétaire.</i>
Mr. B. J. Leclaire,	<i>Vice-Secrétaire.</i>
Mr. J. Beauregard,	<i>Trésorier.</i>
Mr. J. B. Dupuy,	<i>Vice-Trésorier.</i>

De ce jour, la Société Ecclésiastique du Diocèse de St. Hyacinthe, sous l'invocation de St. Jean l'Evangéliste, est organisée et en pleine opération ; mais ceux qui n'étaient pas à l'Assemblée doivent donner leur adhésion, s'ils veulent en faire partie, et autoriser le Secrétaire à inscrire leurs noms sur la liste des associés.

Quant aux Rapports des Conférences Ecclésiastiques, l'heure étant trop avancée, la lecture et le résumé général en furent remis à la prochaine retraite Pastorale qui aura lieu, à moins d'avis contraire, au Collège Neuf, dans la dernière semaine d'Octobre. Ces exercices spirituels

commenceront le Dimanche au soir, 23, et se termineront le Samedi matin, 29 du même mois.

Dans la même assemblée, j'informai le Clergé que la nouvelle édition du Rituel Romain, imprimée à Québec par l'ordre du Concile Provincial, serait prête à être distribuée, lors de la Retraite, ainsi que l'Extrait qui en a été fait, pour l'administration des Sacrements aux malades, &c. J'annonçai aussi l'introduction, dans le Diocèse, d'une Communauté-Mère pour l'Instruction des personnes du sexe ; et je pris l'avis du Clergé sur l'à-propos de ne pas permettre, pour le moment, l'enseignement du latin dans de nouveaux Collèges, mais de favoriser plutôt l'établissement d'écoles supérieures et d'écoles normales dans des Académies ou maisons destinées à donner une bonne éducation mercantile, agricole et industrielle.

Tel est, Monsieur, le résumé de notre Assemblée du 16 de ce mois, dont le résultat, je l'espère, tournera à l'avancement du nouveau Diocèse et au plus grand bien de la Religion.

En vous transmettant, aujourd'hui, une copie de la Lettre Pastorale que je viens d'adresser aux Fidèles de St. Hyacinthe, mon intention est de vous fournir un document qui, avec les excellentes considérations que renfermait la Lettre Pastorale de Mgr. l'Evêque de Montréal, en date du 29 septembre 1852, vous donnera le moyen de représenter à vos paroissiens, selon les circonstances, le devoir qu'ils ont de concourir, chacun suivant ses ressources, à la construction de l'Eglise Cathédrale, et par là de contribuer à la fondation de l'Evêché de St. Hyacinthe. Je compte beaucoup sur votre généreux concours, comme sur votre bienveillante influence.

J'ai l'honneur d'être bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

† J. C. EV. DE ST. HYACINTHE.

P. S. J'autorise MM. les Curés à ne point chanter de Vêpres, le dimanche 23 Octobre prochain.

† J. C. EV. DE ST. H.

[Vraie copie,]

Secrétaire.

